



Webinaire du réseau départemental
Petite Enfance du 19 avril 2024

Sommaire

Le retour des besoins

- ✓ Analyse des retours du questionnaire
- ✓ Programmation des réunions



L'offre d'accueil dans l'Eure

- ✓ Statistiques
- ✓ Etat des lieux



Campagne Bilan SPHINX RPE 2023

- ✓ Rétroplanning
- ✓ Questionnaire



Campagne FILOUE EAJE

- ✓ Rétroplanning

Mon enfant.fr

- ✓ EAJE
- ✓ RPE



Les modalités de fonctionnement

4 Réunions thématiques dans l'année

Inscription libre

Participation à une ou plusieurs réunions

1ère en webinaire / suivantes en présentiel

A vos agendas pour les réunions en présentiel

Lundi 10 juin / Une en septembre / Une en Décembre



Les besoins des acteurs du territoire

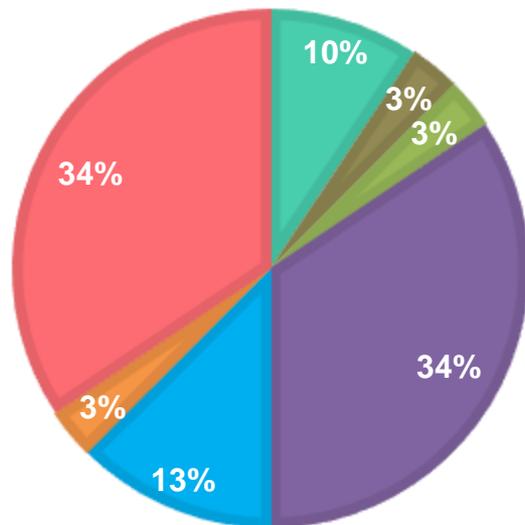
Une centaine de questionnaires envoyés , 32 réponses reçues
100 choix énoncés
40 thématiques souhaitées

13 EPCI représentés
7 fonctions différentes



Synthèse des fonctions

- Chargée de Coopération / Cheffe de service adjointe
- Directeur Petite Enfance
- Gérant micro-crèche PAJE
- Responsable RPE
- Chef de service
- Directrice crèche / referent technique MC
- Présidente

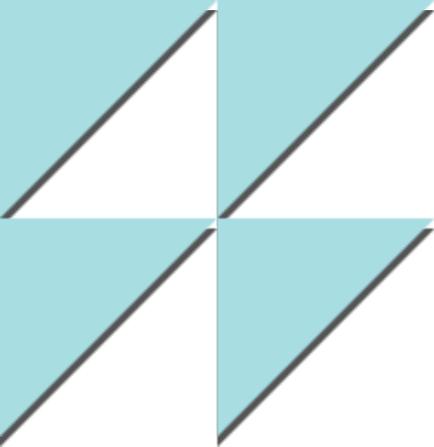


A votre avis ?

Quelle thématique est la plus demandée ?

[Cliquez ici](#)





Analyse des questionnaires



Les besoins exprimés Top 5

1

PSU / CIRCULAIRES /
TAUX DE FACTURATION

2

REFERENTIEL RPE

3

CHARTRE D ACCUEIL DU
JEUNE ENFANT

4

ATTRACTIVITE METIER
AMA

5 ex aequo

- Financements / subventions
- MAM
- Handicap





L'offre d'accueil dans l'Eure

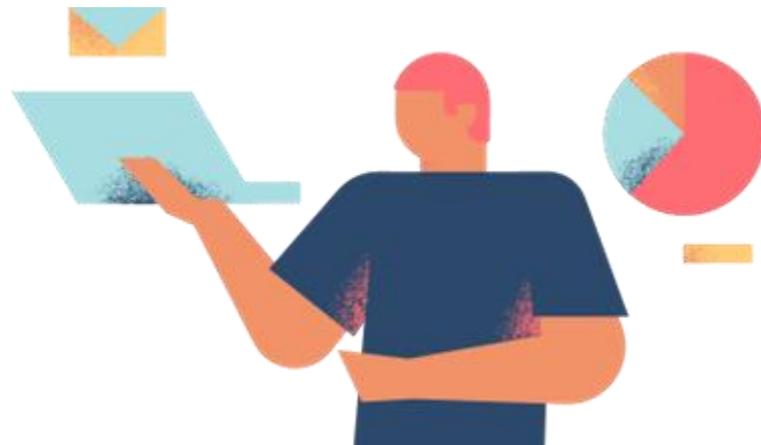
Au 05 avril 2024





[CLIQUEZ ICI](#)

Testons vos connaissances
sur l'offre d'accueil dans le
département de l'EURE !



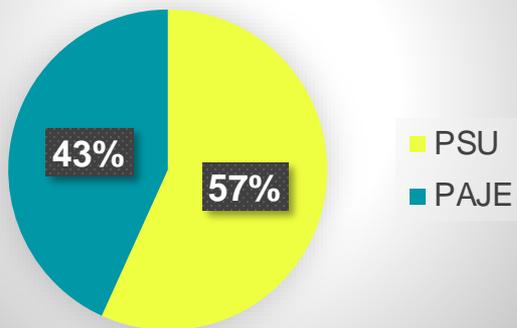
L'offre d'accueil collectif dans l'Eure

Au 05 avril 2024

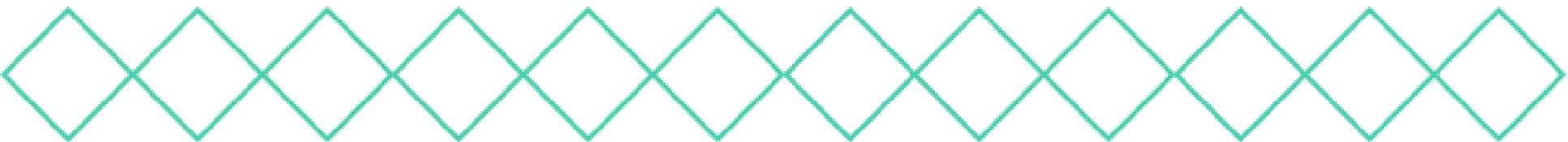
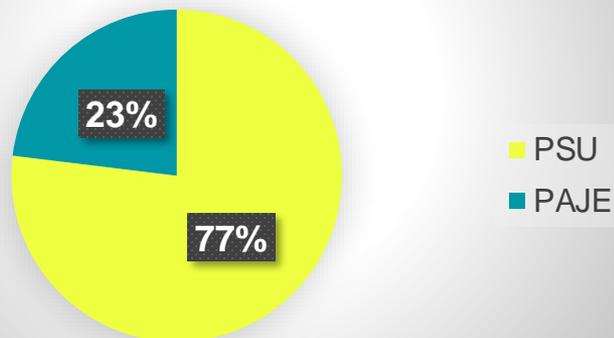
	2024											
	PSU				PAJE				MAM			
	Nombre équipement	% PSU	Nombre de places	% PSU	Nombre équipement	% PAJE	Nombre de places	% PAJE	Nombre équipement	% MAM	Nombre de places	% MAM
CA AGGLO DU PAYS DE DREUX	2	3%	36	2%	3	6%	34	5,57%	0	0%	0	0%
CA EVREUX PORTES DE NORMANDIE	14	20%	531	26%	12	22%	134	21,97%	2	5%	20	5%
CA SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION	6	8%	219	11%	13	24%	140	22,95%	1	3%	12	3%
CA SEINE-EURE	16	23%	512	25%	7	13%	84	13,77%	7	18%	78	18%
CC DE PONT-AUDEMER/VAL DE RISLE	2	3%	40	2%	0	0%	0	0,00%	4	11%	42	10%
CC DES 4 RIVIERES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0,00%	0	0%	0	0%
CC DU PAYS DE CONCHES	4	6%	85	4%	0	0%	0	0,00%	0	0%	0	0%
CC DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	0	0%	0	0%	2	4%	24	3,93%	1	3%	12	3%
CC DU PAYS DU NEUBOURG	5	7%	95	5%	0	0%	0	0,00%	3	8%	35	8%
CC DU VEXIN NORMAND	4	6%	94	5%	6	11%	68	11,15%	0	0%	0	0%
CC INTERCO NORMANDIE SUD EURE	5	7%	122	6%	4	7%	42	6,89%	1	3%	10	2%
CC INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE	6	8%	130	6%	0	0%	0	0,00%	5	13%	60	14%
CC LIEUVIN PAYS D'AUGE	0	0%	0	0%	2	4%	24	3,93%	1	3%	12	3%
CC LYONS ANDELLE	3	4%	57	3%	0	0%	0	0,00%	2	5%	20	5%
CC ROUMOIS SEINE	4	6%	112	6%	5	9%	60	9,84%	11	29%	122	29%
Département de l'EURE	71	100%	2033	100,00%	54	100%	610	100,00%	38	100%	423	100%

Répartition Crèche PSU / PAJE

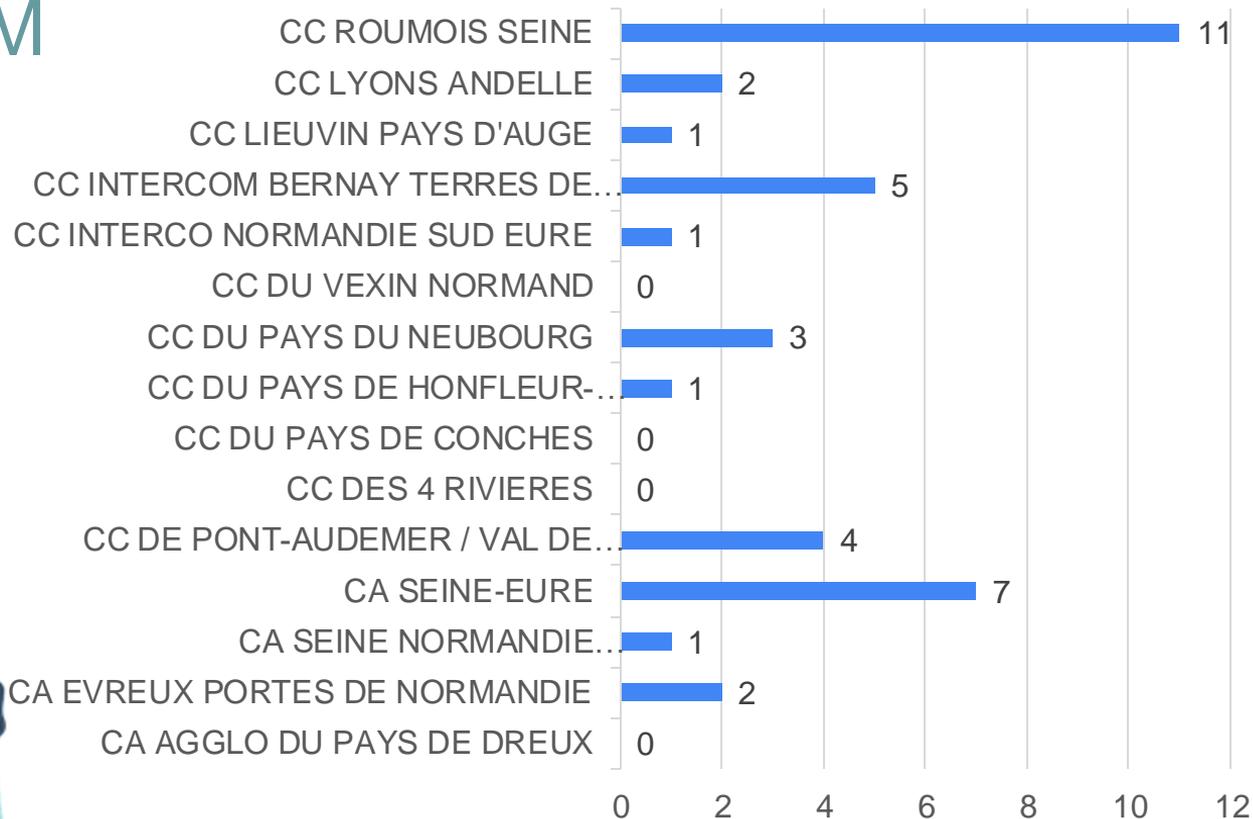
EAJE nombre d'équipements



EAJE nombre de places



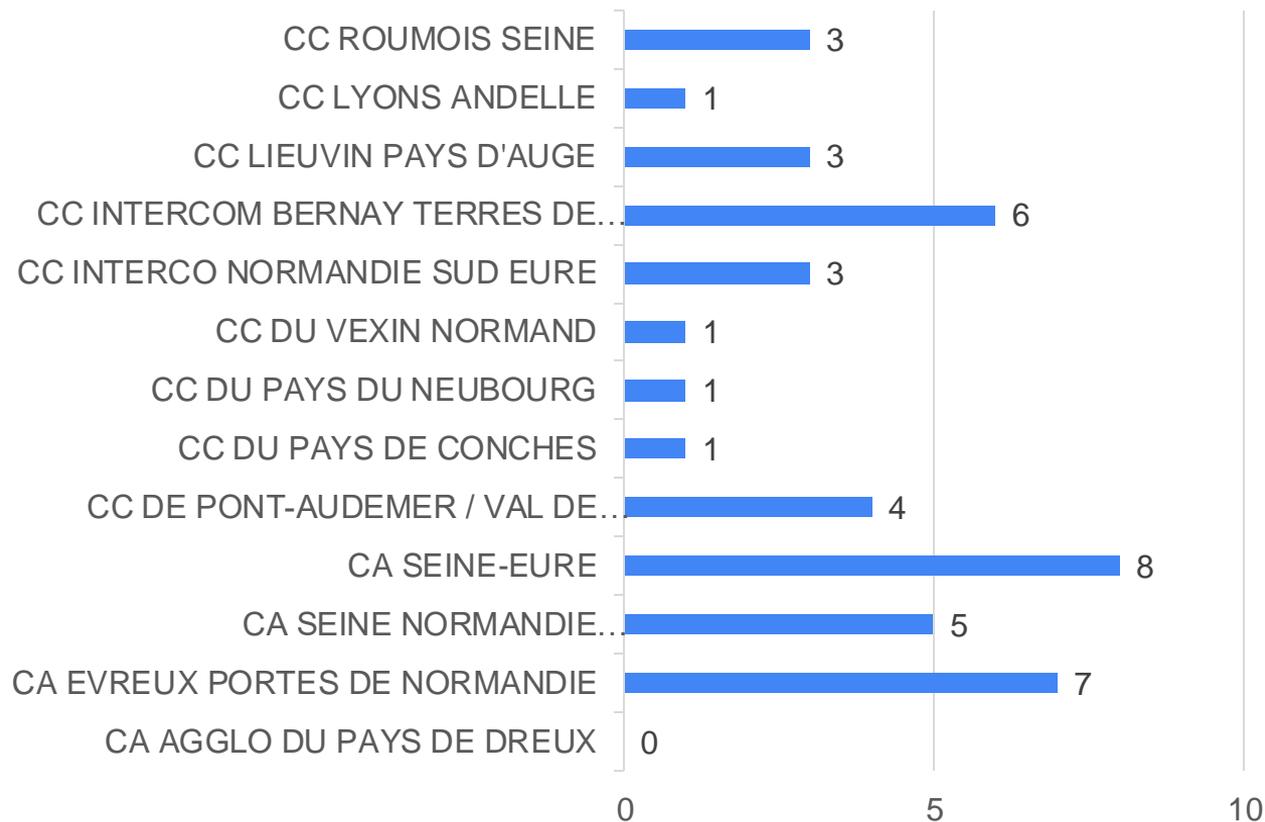
Répartition MAM



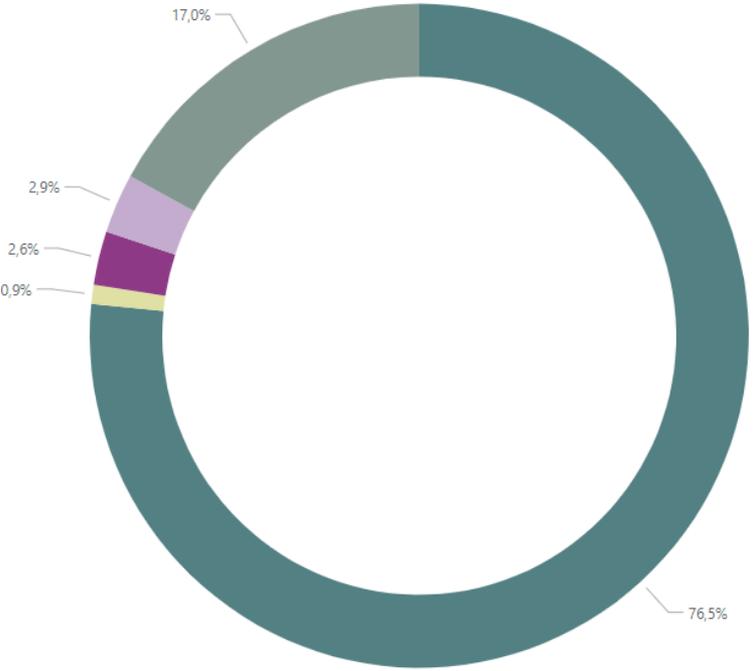
L'offre d'accueil individuel dans l'Eure

	2024					
	RPE		Assistants maternels			Données IMAJE
	Nombre équipement	Nombre d'ETP	Nombre d'assistantes maternelles agréées actives sur au moins 1 mois sur un an en 2022	%	Nombre d'assistantes maternelles agréées actives au cours du mois de décembre 2022	%
CA AGGLO DU PAYS DE DREUX	0	0	0	0%	0	0%
CA EVREUX PORTES DE NORMANDIE	7	10,1	468	18%	409	18%
CA SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION	5	4,8	331	12%	289	12%
CA SEINE-EURE	8	11,5	459	17%	409	18%
CC DE PONT-AUDEMER / VAL DE RISLE	4	3	192	7%	171	7%
CC DES 4 RIVIERES	0	0	0	0%	0	0%
CC DU PAYS DE CONCHES	1	1	70	3%	61	3%
CC DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	0	0	0	0%	0	0%
CC DU PAYS DU NEUBOURG	1	1,5	128	5%	112	5%
CC DU VEXIN NORMAND	1	2,5	143	5%	125	5%
CC INTERCO NORMANDIE SUD EURE	3	3,2	117	4%	102	4%
CC INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE	6	4,04	231	9%	203	9%
CC LIEUVIN PAYS D'AUGE	3	3,6	127	5%	111	5%
CC LYONS ANDELLE	1	1,5	124	5%	112	5%
CC ROUMOIS SEINE	3	4,6	267	10%	233	10%
Département de l'EURE	43	51,34	2657	100%	2337	100%

Répartition des RPE

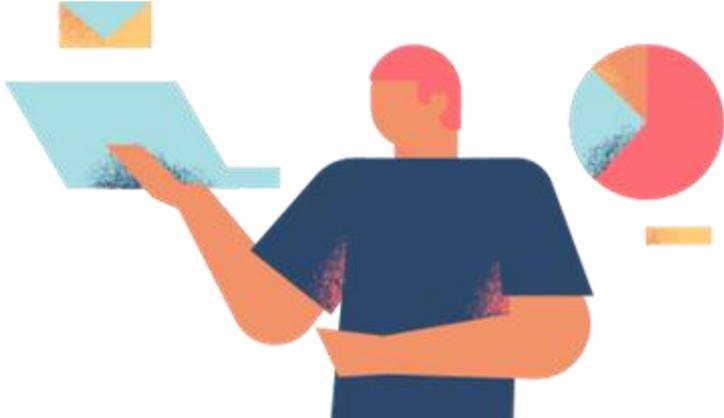


Répartition accueil collectif / accueil individuel (2019)



Offre

- Capacité théorique assistant maternel
- Enfants 0-2 ans CMG Domicile
- Enfants 0-2 ans CMG structure
- Enfants 2 ans préscolarisés
- Places EAJE PSU



La campagne SPHINX RPE BILAN 2023

- **EVOLUTION DU QUESTIONNAIRE RPE**
- **DÉROULÉ DE LA CAMPAGNE ET
ANNONCE DU CALENDRIER**



Evolution du questionnaire



STRUCTURATION DU QUESTIONNAIRE RPE

PARTIE 1 : IDENTITE DU RPE ET DONNEES DE POPULATION

Identité des Rpe

Données de
population du
territoire du RPE

PARTIE 2 : L'IMPLANTATION ET LA COUVERTURE DES RPE

2.1 La couverture
des RPE

2.2 L'itinérance
des RPE

2.3 Les MAM sur
le territoire des
RPE

PARTIE 3 : LE FONCTIONNEMENT ET MOYENS DES RPE

3.1 L'ouverture
des RPE

3.2 Les
animateurs des
RPE

3.3 Pilotage et
ancrage
territorial des
RPE

PARTIE 4 : L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

4.1 Mission 1 :
Informen les familles

4.2 Mission 2
Accompagner le
recours à l'accueil
individuel

4.3 Fréquentation
du RPE par les
familles

4.4 Les démarches
innovantes pour les
familles

PARTIE 5 : L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

5.1 Mission 1 : Lieu
d'information et
d'échanges

5.2 Mission 2 :
Accompagner la
professionnalisation et
les pratiques

5.3 Mission 3: Lutter
contre la sous activité
et le manque
d'attractivité du métier

5.4 Fréquentation du
RPE par les
professionnels

5.5 Les démarches
innovantes pour les
professionnels

LES NOUVEAUTÉS



Nouveautés



Suppression d'un item

PARTIE 1 : IDENTITE DU RPE ET DONNEES DE POPULATION

Identité des RPE

Données sur la
population du
territoire

PARTIE 2 : L'IMPLANTATION ET LA COUVERTURE DES RPE

 2.1 La couverture
des RPE

2.2 L'itinérance
des RPE

2.3 Les MAM sur
le territoire des
RPE

PARTIE 3 : LE FONCTIONNEMENT ET MOYENS DES RPE

3.1 L'ouverture
des RPE

 3.2 Les
animateurs des
RPE

3.3 Pilotage et
ancrage
territorial des
RPE

PARTIE 4 : L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

4.1 Mission 1 :
Informar les familles

 4.2 Mission 2
Accompagner le
recours à l'accueil
individuel

4.3 Fréquentation
du RPE par les
familles

4.4 Les démarches
innovantes pour les
familles



PARTIE 5 : L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

5.1 Mission 1 : Lieu
d'information et
d'échanges

5.2 Mission 2 :
Accompagner la
professionnalisation et
les pratiques

   5.3 Mission 3: Lutter
contre la sous activité
et le manque
d'attractivité du métier

5.4 Fréquentation du
RPE par les
professionnels

5.5 Les démarches
innovantes pour les
professionnels

LES NOUVEAUTÉS



IMPLANTATION ET COUVERTURE DU RPE

Ajout d'une info bulle décrivant l'importance de bien détailler le nombre de communes couvertes par l'intervention du RPE, pas uniquement la commune d'implantation.

=> Vérifier que sont bien indiquées toutes les communes couvertes par le RPE telles qu'indiquées dans le projet de fonctionnement de ce dernier (et non pas uniquement les communes sur le territoire desquelles le RPE se déplace lui-même au titre de son activité itinérante).

Toutes les communes peuvent être inscrites, pas de limite du nombre de lettre.



Les animateurs du RPE en 2023

Sur les formations effectuées, suppression de la mention sur l'analyse de la pratique :

- Les RPE saisiront cette donnée dans la modalité « autres ».

Difficulté de distinction entre analyse pour les responsables RPE ou formation pour donner par les responsables RPE (pas partie des compétences)

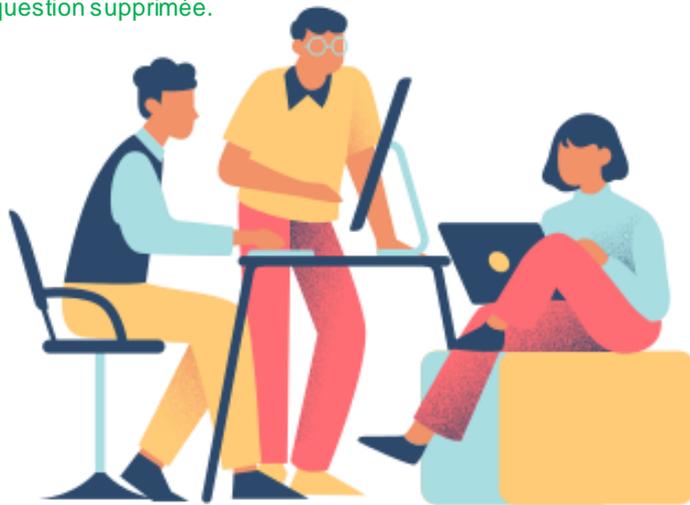


Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

Suppression de questions :

Remise de la liste des AM du territoire, des EAJE et des gardes d'enfants du territoire aux familles.

Lien avec monenfant.fr. Les listes sont toujours transmises mais la est question supprimée.



LES NOUVEAUTÉS

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

Ajout d'un préambule sur les GED :

Le Code de l'action sociale et des familles et le référentiel des missions des Rpe de la branche Famille prévoient que les Relais petite enfance informent et accompagnent les professionnels de l'accueil individuel : les assistants maternels et le cas échéant les professionnels de la garde d'enfants à domicile. Dans le cadre de son projet de fonctionnement, votre Rpe développe-t-il une offre de services en direction des professionnels de la garde d'enfants à domicile ? Oui Non

Actions à mettre en avant pas un recensement des GED

Accompagner le parcours de formation des professionnels



Ajout de 2 questions pour tous (RPE évalués ou non sur la MR « Analyse de la pratique »)

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'ateliers d'analyse de la pratique organisé par le RPE dans l'année

Nombre de séances d'analyse de la pratique organisées par le RPE dans l'année

Problématique de complétude au regard des missions renforcées
Double saisie avec AFAS pour ceux qui ont la mission renforcée,

Promouvoir le métier d'assistant maternel

Le Rpe a-t-il mis en place des actions de promotion de l'accueil chez un assistant maternel auprès de parents en recherche d'un mode d'accueil en 2023 ? en direction de candidats potentiels ?

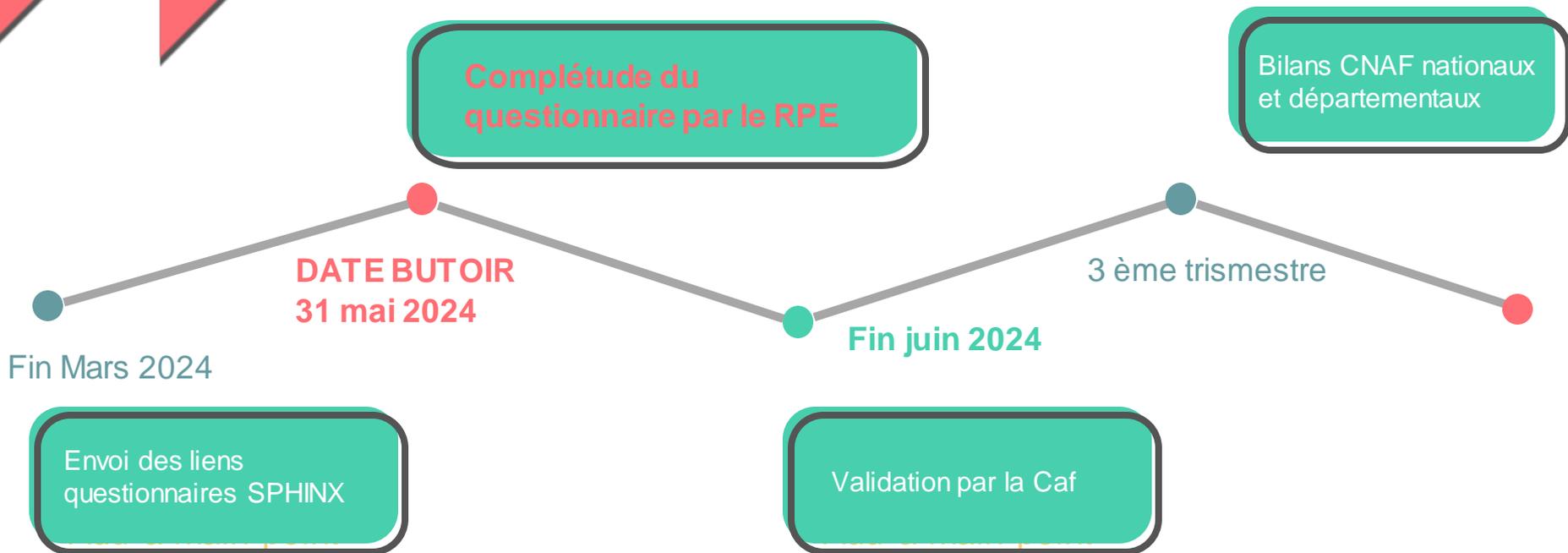


= Champ libre pour décrire les actions effectuées.



= Suppression du détail à cocher des actions

Déroulé de la campagne 2024





Filoué pour les EAJE PSU

Afin de mieux connaître les profils et caractéristiques des publics accueillis dans les EAJE et d'enrichir le patrimoine statistique de la branche Famille, la Cnaf poursuit son objectif de généralisation du dispositif d'informations « Filoué ».

Pour l'exercice 2022, plus de 11 000 EAJE, soit 90% des EAJE financés par la PSU ont participé à l'enquête « Filoué ».

En 2023, 90 % des structures, soit 11 495 établissements ont répondu à l'enquête. Pour cette 4ème année de généralisation, le taux de réponse a continué de s'améliorer significativement (83 % de réponse en 2022, après 74 % en 2021 et 48 % en 2020).

FILOUE constitue un outil précieux pour vous et vos partenaires dans le cadre de l'élaboration et du suivi des schémas départementaux de services aux familles (SDSF) et des conventions territoriales globales.





FILOUE-

Fichier Localisé Utilisateur EAJE



Késako ?

- Outil statistique CNAF
- Recueil de données anonymisées
- Fréquentation et usage de l'accueil du jeune enfant
- EAJE en PSU

Comment ?

- Une fois par an
- Année N-1
- Entre mars et juin
- Généralisation de l'enquête Filoué en 2019

Pourquoi ?

- Mieux connaître les publics
- Réaliser un portrait de l'offre d'accueil au niveau départemental
- Améliorer le pilotage de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Déployer des actions interinstitutionnelles dans le cadre du SDSF



La collecte des remontées d'informations « Filoué » portant sur les données de l'année 2023 se fera **du 22 avril au 22 juillet 2024.**

Le numéro de téléphone pour joindre la Hot Line Filoué sera le : **01 71 25 12 75**. Il ne sera effectif qu'à partir du 2 mai. Ou soit à l'adresse mail enquete.petite-enfance@cnaf.fr.

Guide utilisateur FILOUE

[Cliquez ici](#)

<https://caf.fr>

Onglet Partenaires

- partenaire locaux/ Documents liens utiles

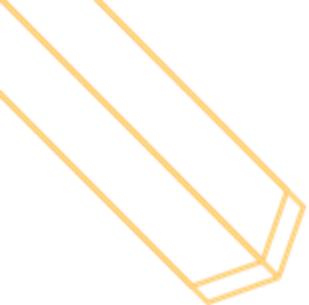
<https://caf.fr/partenaires/caf-de-l-eure/partenaires-locaux/documents-liens-utiles>



GUIDE UTILISATEUR



Exercice 2023 – Collecte 2024



Monenfant.fr

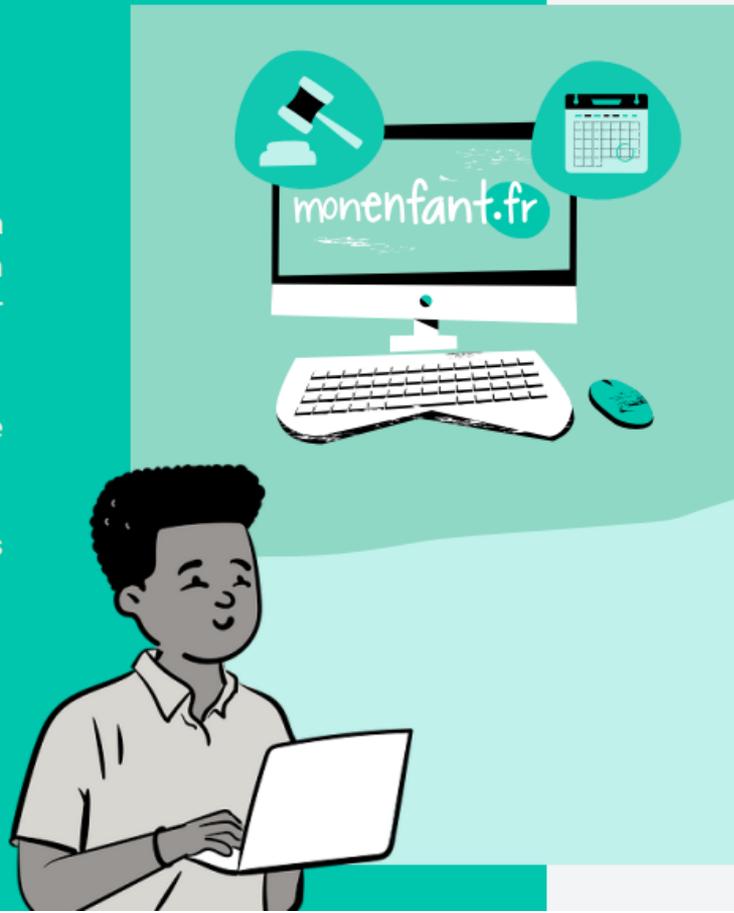


Pour les EAJE

Hervé, gestionnaire de crèche, a entendu parler de l'article 100 de la loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap), qui prévoit l'obligation pour les crèches d'indiquer leurs disponibilités d'accueil ponctuelles sur le site monenfant.fr.

Il connaît bien monenfant.fr puisqu'il a rempli la fiche de référencement pour que sa structure soit affichée sur le site.

Il contacte donc la Caf de son département afin de connaître les démarches pour afficher ses disponibilités sur monenfant.fr.





La Caf l'informe qu'une solution existe permettant la création d'un compte sur monenfant.fr afin de lui permettre de modifier les informations de sa structure en ligne.

De plus, une nouvelle solution a été mise en place pour les Eaje afin de leur permettre de communiquer leurs disponibilités d'accueil ponctuelles, depuis leur logiciel de gestion vers monenfant.fr, après validation de leur part.

Pour bénéficier de ce service, Hervé doit :

1



être référencé sur monenfant.fr ;

2



avoir un éditeur de logiciel qui a mis son logiciel de gestion à jour.

Habilitation monenfant.fr



Demande d'habilitation à la Caf qui permet à la structure de gérer seule son compte sur le site et de mettre à jour ses informations. Obligatoire pour les EAJE publiques et privées ainsi que pour les MAM, puisqu'elles doivent mettre très régulièrement à jour leurs disponibilités.

- [Demande d'habilitation pour les gestionnaires de structure - monenfant.fr](#)

Cliquez ici



Et c'est quoi
une disponibilité d'accueil
ponctuelle ?



Responsable de crèche

Une « disponibilité d'accueil ponctuelle » désigne une place disponible rapidement pour une nouvelle famille, sur des journées ou des demi-journées et au cours de la période allant de J+3 à J+30, résultant en particulier d'absences prévues ou d'une certaine durée, d'enfants occupant des places régulièrement.

Ce sont des places qui ne seront pas attribuées dans le cadre des procédures habituelles de la crèche notamment via les commissions d'admission des collectivités.

De plus, c'est le gestionnaire qui indique les disponibilités qu'il souhaite afficher. Celles-ci sont directement envoyées depuis son logiciel de gestion lorsqu'il souhaite les rendre visibles sur monenfant.fr.

Ce service n'a ni pour objectif ni pour effet de remettre en cause les processus d'attribution des places de crèches déjà existants (commission d'attribution, liste d'attente).



ADAPTER SON OFFRE D'ACCUEIL

pour répondre aux besoins de
toutes les familles

Guide pratique sur l'accueil
d'urgence, l'accueil
occasionnel et l'accueil à
temps partiel

Cliquez-ici

https://caf.fr/sites/default/files/medias/271/2024/monenfant.fr/Guide_ADAPTER_SON_OFFRE_D_ACCUEIL.pdf



la sécurité
sociale

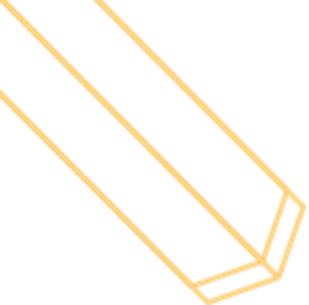
caf.fr

ADAPTER SON OFFRE D'ACCUEIL

pour répondre aux besoins
de toutes les familles

Guide pratique sur l'accueil d'urgence,
l'accueil occasionnel et l'accueil
à temps partiel





Monenfant.fr

Pour les RPE



Monenfant.fr – RPE

Informez et assistez les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr

Le site monenfant.fr constitue un service entièrement gratuit permettant de valoriser l'offre d'accueil des assistants maternels et de faciliter la mise en relation avec les parents. La réglementation impose, à compter du 1er septembre 2021, que les assistants maternels agréés s'inscrivent sur monenfant.fr et renseignent leurs disponibilités pour accueillir un enfant,

Articles L. 421-3 et L. 421-4 du code de l'action sociale et des familles, décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant, décret n° 2021-1132 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels agréés.

Comment accompagner les assistants maternels dans leurs démarches sur le site monenfant.fr ?

En fonction du besoin des assistants maternels, l'accompagnement par les Rpe peut prendre la forme d'ateliers numériques, de partenariats (exemple : partenariat avec une médiathèque) ou d'une simple mise à disposition d'un poste connecté à internet. Le Rpe peut également orienter les assistants maternels qui ne disposent pas du matériel adapté vers les points relais Caf qui sont des structures conventionnées pour la facilitation numérique et administrative (réponse aux questions complexes, informations détaillées etc.) et les structures France Services (structures multi-opérateurs pour l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives) lorsqu'elles existent sur le territoire. *En revanche, le Rpe ne peut en aucun cas effectuer l'inscription ou la déclaration de leurs disponibilités à la place des assistants maternels.*



Guide utilisateur

[Cliquez ici](#)



GUIDE UTILISATEUR

à destination des gestionnaires
de structure



monenfant.fr vous simplifie la vie

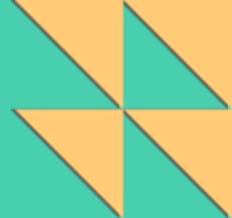




Schéma Départemental des Services aux Familles



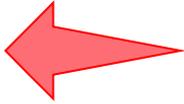
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES
AUX FAMILLES DE L'EURE

- 
- Mise en place du Comité Départemental Petite Enfance le 7 décembre 2023. Cette instance a vocation à piloter et coordonner le déploiement de l'offre d'accueil du jeune enfant.
 - Présentation du SDSF aux chargés de coopération PE.
 - Constitution de 2 groupes de travail et appel à volontaires pour le suivi des fiches action suivantes :

La Valorisation des métiers
Vendredi 21 juin 2024 à 14h30
à la Caf de l'Eure

L'Observatoire Petite Enfance
Mardi 25 juin 2024 à 14h30
à la Caf de l'Eure
(profil : chargés de coopération et coordo PE)

Prochaine Réunion du Réseau Départemental Petite Enfance

- Lundi 10 juin 2024 après-midi
- Lieux : Pavillon des Aulnes
- 27 Rue Bernard Chedeville, 27100 Le Vaudreuil
- Thématique : **EAJE PSU** 
 - Présentation des modalités de calcul PSU et des financements
 - Ateliers autour du bilan qualitatif Caf 2023

- Lien inscription

[Cliquez-ici](#)



Merci pour votre écoute



Avez-vous des questions ?

Votre avis sur le webinaire

[Cliquez ici](#)

